

Révision générale du PLU de Montarnaud (34)

Objet : **observation versée dans le cadre de l'enquête publique**

Commune concernée : Montarnaud (34570)

Parcelle concernée : BB n°63 et n°64

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

La société GENERALE DU SOLAIRE développe un projet de stockage d'énergie au lieu-dit « Beau Regard », au droit des parcelles BB 63 et BB 64, situées sur la commune de Montarnaud (puissance estimée à 48 MW en injection et en soutirage – raccordement sécurisé avec RTE en novembre 2025).

Ce projet prend place en bordure immédiate de la départementale D619 et à proximité immédiate du Poste Source TAMAREAU. Des accords fonciers ont été sécurisés sur ces parcelles entre le porteur du projet, GENERALE DU SOLAIRE, et le propriétaire privé de la parcelle.

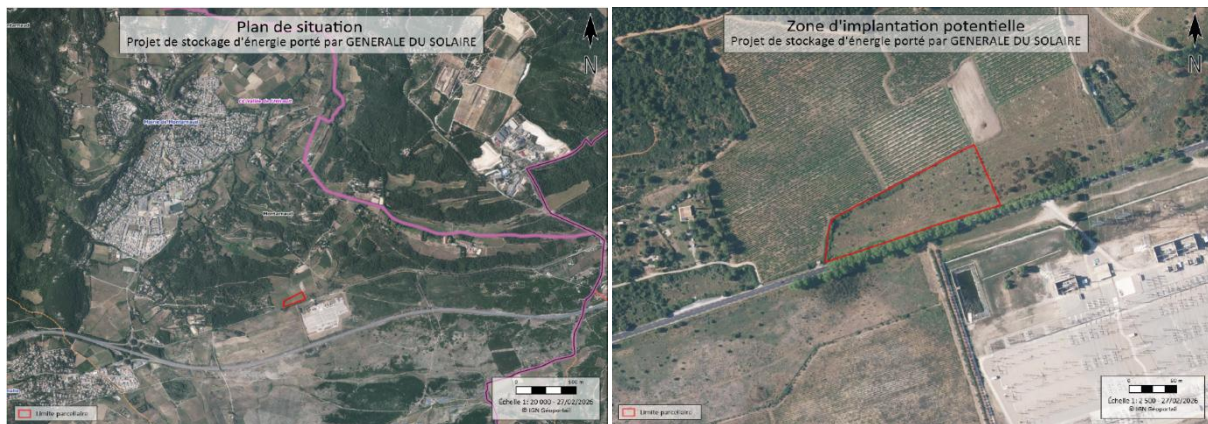


Figure 1 - Localisation de la zone d'implantation potentielle du projet

Les parcelles sont positionnées en dehors de tout zonage environnemental et de tout périmètre de protection de la biodiversité. Également, aucun site classé ou monument historique n'est présent à proximité : les co-visibilités à retenir étant principalement avec la départementale passant au Sud de la zone. Il est à noter qu'un tel projet fera l'objet d'études menant à des mesures environnementales et paysagères afin que son insertion coïncide avec le paysage environnant et la biodiversité présente.

Par ailleurs, le projet se situe en zone naturelle du PLU actuel dans lequel les équipements d'intérêt public d'infrastructure sont autorisés. Le projet de stockage d'énergie semble donc compatible avec le document d'urbanisme actuellement en vigueur.

Révision générale du PLU de Montarnaud (34)

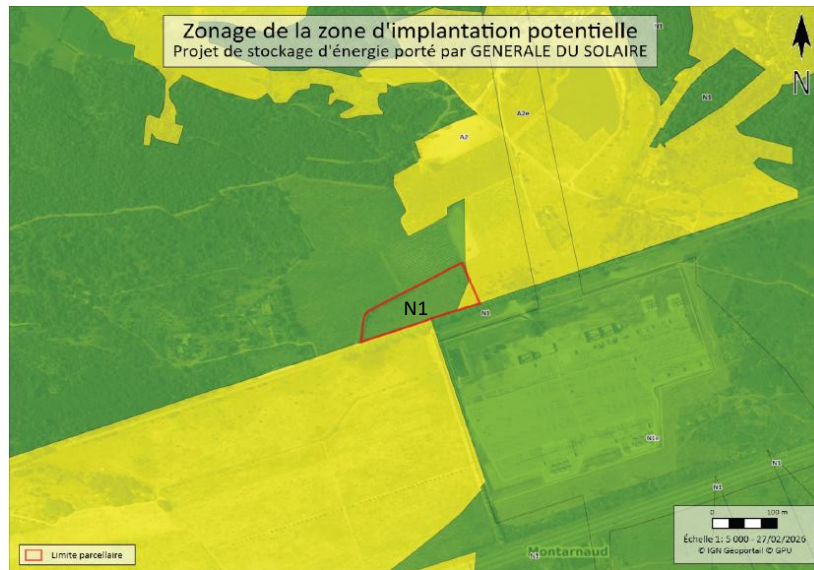


Figure 2 - Zonage relatif à la zone d'implantation potentielle du projet

Pour conclure, GENERALE DU SOLAIRE souhaite, par la présente observation, porter à la connaissance de Monsieur RIVIECCIO son projet de stockage d'énergie en cours de développement sur la commune de Montarnaud. En effet, le projet de PLU arrêté prévoit la création d'une zone Npv dédiée à l'implantation de projets de stockage d'électricité par batterie (STECAL). Le projet développé par GENERALE DU SOLAIRE s'inscrivant pleinement dans cette typologie d'équipement, la société souhaite que celui-ci puisse, le moment venu, bénéficier du zonage prévu à cet effet.

Cette démarche vise à assurer la cohérence entre le document d'urbanisme en cours de révision et les projets d'infrastructures énergétiques à l'étude sur le territoire communal.

Dans cette attente, je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à la présente demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sarah PLANTEROSE – Générale du Solaire
Cheffe de Projets Développement
06 02 09 89 57 / sarah.planterose@gdsolaire.com